



AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, que l'immeuble ci-après désigné sera vendu à l'enchère publique (selon la loi) à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5^e Avenue Est, La Sarre, **MERCREDI DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE VINGT (10 juin 2020) à DIX HEURES (10 h) de l'avant-midi**, pour défaut de paiement de taxes municipales ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus, avant la vente.

VILLE DE MACAMIC	TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	FRAIS	TOTAL À LA DATE DE CET AVIS
Matricule: 87058-4101-38-6848-0-000-0000 Cadastre : 4 729 799	10 306,75\$	173,28 \$	10 480,03 \$
Désignation : Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE MILLIONS SEPT CENT VINGT-NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (4 729 799) du CADASTRE DU QUÉBEC, circonscription foncière d'Abitibi. Le tout avec bâtisses et constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances. Adresse : 57, rue Principale, Macamic, Province de Québec, J0Z 2S0			

Donné au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest, ce 15^e jour du mois d'avril 2020.


Normand Lagrange
Directeur général